

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 080-218003580-20260427-BP2026_V-BF

S2LO

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le lundi vingt-sept avril à vingt heures trente, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Patrick Grosjean.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
19	16	19
		Pour : 17
		Contre : 0
		Abstentions : 2

Etaient présents :

M. BARRAY Tony, Mme CAPON Lindsay, Mme CARON Monique, Mme CARPENTIER Christine, M. DÉGARDIN André, Mme DESCROIX Thérèse, M. DUBLANCHER Franck, M. GROSJEAN Patrick, M. LANGLET Philippe, Mme LENNE Camille, M. NOEL Emmanuel, M. PELLETIER Eric, Mme RAFFRAY Agnès, M. SANTERRE Jacky, M. THOREL Michel, M. TRICOT James

Procuration(s) :

M. DOUBLET Grégory donne pouvoir à Mme RAFFRAY Agnès, Mme GARDÉ Isabelle donne pouvoir à M. TRICOT James, Mme LEFRANS Nicole donne pouvoir à M. PELLETIER Eric

Date de la convocation
17 juin 2024

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
05 mai 2026

Etai(en)t excusé(s) :

M. DOUBLET Grégory, Mme GARDÉ Isabelle, Mme LEFRANS Nicole

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(On)t été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Mme LENNE Camille

__/__/__
et publication du
__/__/__

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'assemblée Délibérante, réuni sous la présidence de Patrick Grosjean, Maire.

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 2 875 775,06

Recettes : 2 875 775,06

Fonctionnement

Dépenses : 3 929 455,57

Recettes : 3 929 455,57

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 3 295 775,06 (dont 420 000,00 de RAR)

Recettes : 3 295 775,06 (dont 420 000,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 3 929 455,57 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 3 929 455,57 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à GAMACHES

Le Maire GROSJEAN Patrick

